

**Département
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 02.10.2025
Convocation faite
Le 23.09.2025

Délibération
N°2025-09-178

Approbation du programme
d'actions spécifiques à la
candidature au programme
Territoire Engagé Transition
Ecologique (T.E.T.E) et de
son plan de dépenses
(annexe)

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT
**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi vingt-neuf septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M^{me} Jennifer PECHEUX, MM. Gérard DELATTE, Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Patrice PRINCE, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M^{me} Sandrine BOURGEOIS), M^{me} Frédérique CHABOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), M. Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M^{me} Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), M. Jean GUION (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{me} Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M^{me} Brigitte DUMON), M^{me} Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M. Jean-Marie BARREDA, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la validation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) par le Syndicat Mixte du SCoT Nord-Ardenne le 20 juin 2024,

Vu la délibération n°2024-12-240 du 17 décembre 2024 relative à la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territoire et à l'adhésion à la démarche Territoire Engagé Transition Écologique (T.E.T.E),

Considérant la validation de la thématique générale « santé environnement » et la rédaction d'un dossier de candidature suite à une réunion de travail le 7 août dernier,

Considérant les « actions supplémentaires » destinées à accélérer la transition et s'articulant autour de quatre volets que sont « Cadre de vie, aménagement et santé », « Face aux polluants », « Biodiversité et santé », « Eco-gestes et santé »,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **valide** la thématique générale « santé environnement »,
- * **approuve** le programme d'actions complémentaires proposé pour la candidature au programme Territoire Engagé Transition Ecologique (T.E.T.E) et son plan de dépenses prévisionnel ci-annexé.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

